Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le 19/12/2023
ID : 062-246200638-20231215-DCS_231213_108-DE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION MULTIPLE "COMMUNAUTÉ DU BÉTHUNOIS"

****

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

****

COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU MERCREDI 13 DECEMBRE 2023 À 19 h 00

Nombre de délégués : 136

Date de la convocation et d'affichage : 7 décembre 2023

Présents à la séance : 71

Compte-rendu de la séance : 14 décembre 2023

****

L'an deux mille vingt-trois, le treize décembre à dix-neuf heures, le comité syndical de la "Communauté du Béthunois", s'est assemblé en salle Victor Lemaire, à Verquigneul, sous la présidence de Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, Président du SIVOM de la Communauté du Béthunois, suivant convocation faite le 7 décembre 2023.

Etaient présents : Allouagne : HENNEBELLE André, LANVIN Patrick ; Béthune : BOULART Annie, GIBSON Pierre-Emmanuel, LOISEAU Ginette, BARRE Bertrand, ELAZOUZI Hakim, CORDONNIER Francis, PERRIN Patrick, SCALONE Jean-Pascal, CHOCHOI Mélinda, PHILIS Josette, KWARTNIK Pierre, DOUALLE Christophe, DEKEYSER Fernand ; Beuvry : FIGENWALD Arnaud, VANBERGUE Marie-Cécile, BEAUVOIS Pierre, NASPINSKI Annie, DELBARRE Guillaume, HAROUAT Martine ; Chocques : MASSART Yvon, TURBERT Sandra, BEUGIN Francis; Drouvin-Le-Marais : GOLLIOT Jérôme ; Ecquedecques : MULLET Rosemonde ; Essars : MALBRANQUE Gérard, MASSARD Pascal ; Festubert : DOUVRY Jean-Marie ; Fouquereuil : OGIEZ Gérard, BILLET Guy ; Fouquières-lez-Béthune : WYNNE Pierre ; Gonnehem : DELORY Bertrand, POIRE Laurent, ROUSSEL Philippe ; Gosnay : CLEROT Catherine, BAUDRIN Christelle ; Hersin-Coupigny : CARAMIAUX Jean-Marie, DESCAMPS Nicolas, FONTAINE Laurent, LECOMPTE Monique, POIRET Thérèse ; Hesdigneul : LECOMTE Maurice ; Labourse : PRUVOST Bernard, COQUERELLE Alain ; Lapugnoy : DELANNOY Alain, VEREECQUE Anne-Marie, GOFFART Jeannine ; Noeux-les-Mines : SWITALSKI Jacques, BLONDEL Dominique, BACLET Charline, Oblinghem : HERNU Stéphane ; Sailly-Labourse : HENNEBELLE Dominique, KUBINOWSKI Sylvie, TOROK Gilbert ; Sains-En-Gohelle : HAPPIETTE Jean, CARLUS Annie, VOLCKAERT Véronique, CZECH Christelle, FOMBELLE Rémi, GRADISNIK Rodolphe, LAURIER Georgia ; Servins : DUCLOY Nadine ; Vaudricourt : JURCZYK Jean-François ; Vendin-Lez-Bethune : FLORCZYK Patrice ; Verquigneul : CHRETIEN Bruno, BASSOM Françoise ; Verquin : TASSEZ Thierry, DELAHAYE Joël, CODRON Jean-Luc, HERREMAN Marie.

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le 19/12/2023
ID : 062-246200638-20231215-DCS_231213_108-DE

Ont donné pouvoir : BERROYER Béatrice à CORDONNIER Francis, SOLHEID Hervé à KWARTNIK Pierre, BEIGNIER Ingrid à BARRE Bertrand, LEFEBVRE Nadine à FIGENWALD Arnaud, ALTIER Nathalie à MULLET Rosemonde, SAUVAGE Martine à LECOMPTE Monique, ANTKOWIAK Corinne à SWITALSKI Jacques.

Etaient Absents Excusés : GOUILLART Pascale, BERRIER Philibert, HOLVOET Marie-Pierre, VIVIEN Michel, DIERS Véronique, BOY Serge, DERLIQUE Martine, CARRE Nicolas, KUBIAK Brigitte, PETIT Daniel, DUCROCQ Marie-Rose, BLASZCZYK Laure, GACQUERRE Olivier, BERTOUX Maryse, BRIGE Corentin, JEVTOVIC Zoran, DAEMS Frédéric, HARFAUX HAELEWYN Catherine, DELESTREZ Patrick, CAUET Antony, DESCAMPS Martine, CAPELLE Virginie, DELBART Nathalie, WACH Patricia, DENIS Charline, BAUDET Tommy, GIBON Monique, DECOURCELLE Catherine, QUENIART Damien, DUBY Sophie, VAAST Stephan, FAVIER Simon, WATEL Sandrine, LAVERSIN Corinne, JOMBART Simon, LEFEBVRE Valérie, BERTIER Jacky, GREVET Jean-Christophe, SCAILLIEREZ Philippe, CARON Annick, DAILLES Alain, DELANNOY Marie-Josèphe, SEKULA Roseline, MICHALSKI Richard, TOURSEL-DERUELLE Karine, BOBEK Bernard, SZYMKOWIAK-BLASCHKE Virginie, COUVILLERS Nicolas, SZCZEPANIAK Caroline, MARCELLAK Serge, URBANSKI Chantal, HOBERG André, NOREL Francis, JASKULSKI Christine, DOMART Sylvie, GAYOT Romain, GODART Céline, CARPENTIER Arnaud, RABEHI Dimitri, DUCARIN Philippe, JOLY Monique, DEBAILLEUL Philippe, MEYFROIDT Sylvie, DUFLOS Jacky, GROUX Jean-Marc.

M. Alain DELANNOY, délégué de la commune de Lapugnoy, ayant été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, les a acceptées.

Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, Président, ouvre la séance.

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le 19/12/2023
ID : 062-246200638-20231215-DCS_231213_108-DE

Comité Syndical du 13 décembre 2023 ***Code service : 110***
E ***GO***

1-08 - PERSONNEL – ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE

Il appartient à l'organe délibérant du SIVOM de la Communauté du Béthunois, sur proposition de l'autorité territoriale, de fixer les effectifs des emplois non permanents nécessaires au bon fonctionnement des services.

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L.332-23-2°,

Après avis favorable de la Commission Administration Générale, Planification et Finances en date du 6 décembre 2023,

Compte tenu de la nécessité de répondre aux besoins saisonniers de l'activité spécifique des différents pôles du SIVOM pour la fin d'année 2023 et début 2024 tant sur les pôles métiers que sur les pôles supports,

Monsieur le Président propose au Comité Syndical :

- ***Pour le Pôle Restauration Collective**, de créer, 4 postes non permanents d'adjoints techniques pour permettre le bon fonctionnement de la production des repas :*
  Grade : *Adjoint Technique*
  Budget : *610 (restauration collective)*
  ***Temps de travail** :* *TC, 35 heures hebdomadaires*
  ***Nombre de poste** :* *4 postes*

- ***Pour le Pôle Services Techniques**, la création d'emplois non permanents pour permettre la gestion des missions dont le volume peut augmenter selon les saisons. Ces créations sont proposées selon les modalités suivantes :*
  Grade : *Adjoint Technique*
  Budget : *selon les besoins*
  Temps de travail : *TC, 35 heures hebdomadaires*
  ***Nombre de poste** :* *2 postes*

- ***Pour le Pôle Enfance Jeunesse**, de créer, des postes d'agent technique et d'adjoint d'animation pour permettre le fonctionnement des centres de loisirs et des animations du mercredi dans le respect du protocole sanitaire, selon les modalités suivantes :*

Grade :	***Adjoint technique***
Budget :	***ALSH – 660***
***Durée** :*	*périodes de petites vacances scolaires*
Nombre de postes et Temps de travail	*2 postes à 35h semaine*
	3 postes à 30h semaine
	3 postes à 25h semaine
	3 postes à 20h semaine

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le 19/12/2023
ID : 062-246200638-20231215-DCS_231213_108-DE

Durée *:* *le centre qui démarre en juillet*
Nombre de postes et Temps de travail *:3 postes à 35h semaine*
3 postes à 30h semaine
4 postes à 25h semaine
4 postes à 20h semaine

Durée *:* *le centre qui démarre en août*
Nombre de postes et Temps de travail *:2 postes à 35h semaine*
3 postes à 30h semaine
3 postes à 25h semaine
3 postes à 20h semaine

Grade : ***Adjoint technique***
Budget : ***ALSH – 660***
Durée : *6 mois*
Nombre de postes et Temps de travail : 1 poste à temps non complet de 15 heures hebdomadaires annualisées

Grade : ***Adjoint d'animation***
Budget : ***ALSH – 660***
Durée : *6 mois*
Nombre de postes et Temps de travail : 2 postes à temps non complet de 15 heures hebdomadaires annualisées

De plus, pour prendre en charge l'encadrement des activités physiques et sportives en plein essor au SIVOM , selon les modalités suivantes :

Grade : ***ETAPS***
Budget : ***Activités Sportives - 680***
Durée : *6 mois*
Nombre de postes et Temps de travail : 1 poste à temps non complet de 20 heures hebdomadaires

La rémunération sera calculée sur la base du traitement brut et de l'indemnité de résidence afférant au 1er échelon du grade de recrutement ou si l'expérience venait à le justifier un échelon supérieur pourra être utilisé et, éventuellement, des indemnités s'y rattachant.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget du service ou de la compétence concernée.

ADOPTÉ

Fait en séance les jours, mois et an que dessus
"Suivent les signatures"
Pour extrait conforme
Signé par : Pierre Emmanuel GIBSON
Date : 18/12/2023
Qualité : Président